

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron recrute

Un·e coordonnateur·trice Urbanisme et Habitat

Poste à pourvoir à compter du 01 juin 2021

Présentation

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron compte 22 300 habitants et une dynamique de projets reconnus depuis sa création en 2017. Acteur du développement territorial dans de nombreux domaines, la Communauté de communes souhaite poursuivre et amplifier son action notamment dans le domaine de l'urbanisme et l'habitat.

Missions du poste

Au sein du Pôle Aménagement et Développement territorial, le·la coordonnateur·trice Urbanisme et Habitat aura pour mission principale de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques communautaires en matière d'urbanisme, de planification territoriale et d'habitat.

Piloter le service d'instruction des autorisations du droit du sol

- Piloter et organiser, en lien avec les communes et les agents instructeurs, les outils et procédures relatifs à l'instruction des autorisations du droit du sol ;
- Instruire les autorisations du droit du sol en complément des agents et apporter du conseil sur les dossiers à forts enjeux.

Accompagner les procédures de planification urbaine et spatiale

- Faire le lien entre les projets de documents d'urbanisme communaux et les compétences et projets intercommunaux ; assurer la transversalité avec l'ensemble des services internes concernés ;
- Participer à l'élaboration du SCOT, pour les volets urbanisme et habitat et faire le lien avec les acteurs partenaires de l'urbanisme : CAUE, ... ;
- Accompagner les élus dans les réflexions sur une éventuelle prise de compétence « urbanisme » et l'élaboration d'un PLUI.

Impulser et mettre en œuvre la politique communautaire en matière d'habitat

- Accompagner les élus dans la définition des enjeux et actions à mettre en œuvre ;
- Faire le lien aux acteurs de l'Habitat ;
- En fonction des priorités définies, mettre en œuvre ou suivre la mise en œuvre par des prestataires le cas échéant, des actions, notamment dans les domaines de l'observatoire de l'habitat ; la gestion de la demande et des attributions de logements sociaux ; les opérations RHI intercommunales ; l'hébergement d'urgence ; les actions en faveur des gens du voyage ; ...
- Piloter le nouveau dispositif « Permis de louer » : organisation du dispositif, coordination avec la commune d'application
- En complément des actions menées par le·la chef·fe de projet OPAH-PPA, participer au suivi de l'animation OPAH et son évaluation.

Assurer l'encadrement et le fonctionnement du service Urbanisme et Habitat

- Superviser et coordonner l'activité du service Urbanisme et encadrer et manager l'équipe d'instructeurs ;
- Collaborer en transversalité avec les autres services de la collectivité (PPA, NPNRU, Plan climat,...).

Qualifications et expériences professionnelles

Formations / Diplômes

Formation initiale supérieure en habitat et/ou urbanisme et/ou aménagement du territoire exigée

Titulaire d'un bac + 3/4

Permis B indispensable

Expérience(s) professionnelle(s)

Expérience justifiée et exigée d'au moins 2 ans dans ces thématiques
Expérience souhaitée en management

Compétences

Savoirs (connaissances)

Bonne connaissance de la réglementation et des procédures d'urbanisme
Bonne connaissance des politiques publiques du logement et de l'habitat
Bonne connaissance des acteurs et jeux d'acteurs dans le domaine concerné
Connaissance du fonctionnement des marchés publics et de la comptabilité publique

Savoir-faire (compétences)

Capacités d'expression orale et de rédaction
Compréhension des documents techniques et législatifs
Maîtrise des logiciels métiers spécifiques
Capacités à travailler en réseau
Capacités managériales

Aptitudes

Savoir-être

Rigueur et réactivité
Disponibilité envers l'ensemble des collaborateurs
Souplesse et ouverture d'esprit
Sens du service public (continuité, égalité de traitement...)
Sens de l'initiative et de la force de proposition

Conditions d'exercice du poste

Résidence Administrative et lieu de travail : 07350 - CRUAS

Temps de travail : temps complet (35 heures)

Organisation du temps de travail : 35 heures hebdomadaires, possibilité de 35h30-37h30-39h avec RTT

Contraintes particulières : Éventualité d'horaires tardifs lors de la participation à des réunions

Rémunération : rémunération statutaire, selon le grade de recrutement Attaché territorial (catégorie A de la Fonction Publique Territoriale) + régime indemnitaire

Action sociale : CNAS + tickets restaurant + Participation mutuelle prévoyance.

Conditions de recrutement : Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également accéder à cet emploi par voie contractuelle. De plus en application du décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire (Contrat pour une durée déterminée de 3 ans, conformément à l'article 3-3 2° de de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Informations complémentaires

Renseignements complémentaires

Contactez Mme MAIRE, Responsable du pôle Aménagement et Développement territorial au 06 85 87 26 00.

Postuler : adresser votre candidature **jusqu'au 07 mai 2021 inclus** (lettre de motivation avec CV, diplôme et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires ou prétentions salariales) par courrier, à l'attention de M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (8 avenue Marcel Cachin - 07350 CRUAS) ou par mail à recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Toute candidature incomplète ou hors délai ne sera pas prise en compte.

L

es auditions des candidat·e·s sont prévues le 17 mai 2021.